

La Douane de Hong Kong saisit des cornes de rhinocéros et des objets en ivoire de contrebande

Le 14 novembre 2011, la Douane de Hong Kong a saisi 33 cornes de rhinocéros (pesant 86,54 kg), 758 baguettes (13,22 kg) et 127 bracelets en ivoire (9,2 kg) pour une valeur d'environ 17,4 millions dollars de Hong Kong (soit plus de 1,6 million d'euros).

Dans le cadre d'une évaluation des risques, un conteneur situé à bord d'un navire provenant du Cap (Afrique du Sud) et censé contenir des « déchets plastiques », a été sélectionné pour une inspection. En le passant aux rayons X, les douaniers ont découvert les produits de contrebande dissimulés à l'intérieur d'un emballage de déchets plastiques à l'arrière du conteneur.

Il s'agit de la plus vaste saisie de cornes de rhinocéros enregistrée par la Douane. Ces deux dernières années, des cornes de rhinocéros ont été saisies par la Douane de Belgique, de Chine, du Kenya, du Portugal, des Pays-Bas, d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni.

Les statistiques de l'autorité sud-africaine chargée des parcs nationaux ont révélé début novembre que jusqu'à présent, en 2011, 341 rhinocéros avaient été victimes du braconnage contre un total record de 333 l'année dernière. L'essentiel des cornes de rhinocéros sont envoyées illégalement en Asie, notamment en Chine et au Vietnam où se perpétue la rumeur infondée que la corne de rhinocéros peut guérir du cancer !

Cette saisie record fait suite à une autre saisie réalisée par la Douane de Hong Kong le 29 août 2011, au cours de laquelle on avait découvert 794 morceaux de défenses en ivoire venant d'Afrique (1 898 kg) à l'intérieur d'un conteneur.



Cornes de rhinocéros et objets en ivoire



Baguettes et bracelets



Corne de rhinocéros